

Volume 3 – Numéro 5 Octobre 2025

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Êtes-vous inscrit sur la liste électorale?

Vous devez l'être pour pouvoir voter à l'élection municipale du 2 novembre 2025. Contrairement aux élections fédérales, vous ne pourrez pas vous inscrire le jour du vote municipal, même si l'on vous connaît depuis longtemps et que l'on sait que vous êtes de bonne foi.

Consultez l'Avis public de révision de la liste électorale livré à votre porte pour voir les façons de vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale, pour vous inscrire si vous ne l'êtes pas, pour faire radier un nom (dans le cas d'une personne décédée par exemple) et pour apporter une correction.

Quels sont les sièges en élection au conseil municipal?

Deux postes sont en élection cette année, dont celui de maire. Ainsi, tous les citoyens et citoyennes de Saint-Aubert inscrits sur la liste électorale sont appelés à voter.

La municipalité de Saint-Aubert est divisée en districts pour les fins électorales. Deux candidats se présentent dans le district 2. Pour ce siège, seuls les citoyens du district en question pourront voter afin d'élire leur conseiller municipal.

Consultez *l'Avis public du scrutin (Modifié) et Vote par correspondance* disponible sur le site internet de la Municipalité pour voir le nom des candidats, le lieu, les dates et heures du vote.

Votre domicile n'est pas à Saint-Aubert, mais...

Peut-être êtes-vous propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble, même si votre adresse principale n'est pas à Saint-Aubert. Par exemple, si vous possédez un lot, une érablière, un chalet, vous pourriez avoir le droit de voter à l'élection du 2 novembre.

Vous occupez un établissement d'entreprise à Saint-Aubert, par exemple un local pour exercer votre profession ou votre métier : vous pourriez avoir le droit de voter.

Dans ces deux derniers cas, consultez l'Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise livré disponible sur le site internet de la Municipalité et transmettez votre demande avant le 21 octobre courant.

Vous êtes malade, handicapé, à mobilité réduite

Si vous êtes dans cette situation alors que vous êtes domicilié à Saint-Aubert, Élections Québec permet cette année de tenir un bureau de vote itinérant à cet effet. À votre demande, la présidente et la secrétaire d'élection se rendront à votre domicile, dans votre chambre s'il le faut, et vous et votre proche aidant pourrez voter en toute confidentialité et dans le confort de votre foyer.

Adressez votre demande aux personnes responsables :

Anne-Marie Dion, présidente d'élection 14, rue des Loisirs, Saint-Aubert dg@saint-aubert.net Florence Gauthier, secrétaire d'élection 14, rue des Loisirs, Saint-Aubert f.gauthier@saint-aubert.net

L'Aubertois Octobre 2025

Volume 3 – Numéro 5 Octobre 2025

RETOUR DES COLLECTES MENSUELLES DES BACS BRUNS



Voici les dates de collecte à retenir d'ici la fin de l'année :

Les vendredis 10 octobre, 7 novembre et 5 décembre

On n'oublie pas que plus on diminue la quantité de vrais déchets, plus on économise et plus on protège l'environnement.

Depuis novembre 2024, c'est <u>33,54 tonnes métriques</u> de matières compostables qui ont été collectées grâce à votre collaboration. Si l'on compte aussi la quantité de matières qui vont aux composteurs domestiques distribués dans la municipalité, c'est autant de « faux déchets » qui ne sont pas envoyés à l'enfouissement à Saint-Étienne-des-Grès en Mauricie.

COLLECTE DE FEUILLES ET AUTRES RÉSIDUS VERTS



La Municipalité vous offre la possibilité d'aller porter vos feuilles mortes et autres résidus de jardinage dans un camion mis à votre disposition :

- ♣ Secteur du lac Trois Saumons : la fin de semaine des 11-12-13 octobre, dans le stationnement de la station de lavage des embarcations (287, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons)
- Secteur du village : toute la semaine du 20 au 26 octobre, dans le stationnement du garage municipal (18, rue des Loisirs)

OUVERTURE, DU SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EN MILIEU COMMUNAUTAIRE



Vous l'attendez depuis longtemps!

Eh bien! La Municipalité a enfin réussi à surmonter tous les obstacles pour offrir à deux éducatrices des locaux adéquats, au rez-de-jardin de l'Édifice Desjardins.

M^{me} Cathy Bacon et sa fille, M^{me} Maely Bélanger, ont très hâte d'y accueillir les douze tout-petits déjà inscrits par les bons soins du Bureau coordonnateur Les Coquins. Elles ont toutes deux beaucoup d'expérience, alors qu'elles tenaient une garderie à L'Islet jusqu'à tout récemment.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre communauté.

L'Aubertois Octobre 2025